

MODIFICATION DE LA ZONE AGRICOLE PROTÉGÉE IZERON/COGNIN-LES-GORGES



Photographie aérienne d'Izeron

Dossier d'enquête publique
Objet de l'enquête et plan de situation

OBJET DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

L'objet de l'enquête publique est le projet de **modification du périmètre de la Zone Agricole Protégée** intercommunale Izeron/Cognin-les-Gorges.

Il s'agit de l'**exclusion de la parcelle B4**, sise Route du Pont d'Izeron au lieu-dit **Les Deveys**, du périmètre.

“La Zone Agricole Protégée d'Izeron a été approuvée le 21 avril 2008. Elle fait suite à la **mise en place de réseaux d'irrigation** sur la commune. Elle a pour objectif de **préserver les espaces irrigués de l'implantation de nouvelles constructions**, et de **réglementer les constructions à usage agricole**. Cette ZAP entre tant dans une **logique économique** (optimisation des investissements d'irrigation) que **paysagère**.

Cependant, il est observé la **présence d'activités économiques existantes** incompatibles avec le principe de Zone Agricole Protégée sur une petite partie de son périmètre, à savoir la présence d'une **entreprise de travaux publics, implantée antérieurement à l'approbation de la ZAP**. Cette entreprise affirme depuis plusieurs mois ses souhaits exprimés de développement, sur des espaces agricoles protégés par la ZAP.

Les terrains concernés par l'activité de l'entreprise concernent une **très faible superficie de terres agricoles, actuellement utilisés en tant que prairies permanentes**.

Au vu de l'**absence d'impact sur les productions** Appellation d'Origine Contrôlée « **Noix de Grenoble** » et la **localisation du terrain situé en arrière de zone d'activités économiques**, un **retrait de ces parcelles** du périmètre de ZAP **n'apparaît pas contradictoire avec les grands principes qui ont dicté son élaboration.**”

Extrait de la délibération du SMVIC portant sur le démarrage de la procédure

CONTENU DU DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le dossier d'enquête publique est composé :

- du présent document présentant l'**objet de l'enquête** et le **contenu du dossier**;
- d'une **note de présentation** comprenant les justifications du projet de modification, les pièces administratives et les textes régissant la procédure d'enquête publique;
- d'un **atlas cartographique** et ses annexes (règlement graphique du Plan Local d'Urbanisme et projet de plan cadastral de la ZAP modifiée).

PLAN DE SITUATION



★ Parcelle concernée

0 500m